Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

La Présidente de la HACA salue, à Strasbourg, l'intégration de la lutte contre la violence de genre, y compris par le biais des médias, comme composante transversale du Programme Sud III

18 sep 2018

La Présidente de la HACA, Mme Amina Lemrini Elouahabi, a pris part, le **18 Septembre 2018** à Strasbourg, à la réunion d'information des Programmes Sud I (2012-14) et II (2015-17) et à l'événement de lancement du Programme Sud III (2018-20) intitulé « *Assurer la durabilité de la gouvernance démocratique et des droits de l'Homme dans le sud de la Méditerranée* ».

Les représentant(e)s de haut-niveau de plusieurs départements ministériels et Institutions nationales partenaires du Programme du Maroc, de Tunisie, de Jordanie, de Palestine et de Libye ont échangé avec les responsables du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne autour des principales réalisations dans le cadre des Programmes Sud I et II et des pistes de coopération, priorités et perspectives ouvertes dans le cadre du Programme Sud III.

Le rôle des médias, notamment dans la lutte contre les violences à l'égard des femmes, était l'une des questions centrales de la session consacrée aux « Actions régionales pour affronter les défis communs ».

Après avoir fortement salué le choix de cette thématique en tant qu'axe prioritaire et transversal, la Présidente de la HACA a exposé les avancées législatives réalisées au Maroc dans le cadre de la

lutte contre les stéréotypes fondés sur le genre dans les médias audiovisuels ainsi que les différentes initiatives en cours dans ce cadre, et ce, parallèlement aux actions menées au sein du Réseau des Institutions de Régulation Méditerranéennes (RIRM), dans un souci de capitalisation.

A signaler que le Programme Sud III s'inscrit dans la continuité des Programme Sud I et II, et ambitionne d'atteindre quatre objectifs principaux : La poursuite de la création de l'espace juridique commun entre l'Europe et le sud de la méditerranée (notamment par l'adhésion aux conventions et accords clés du Conseil de l'Europe) ; L'appui institutionnel à la gouvernance démocratique et aux instances indépendantes ; Le soutien à l'expansion et à la création de réseaux dans le domaine des droits de l'Homme, de l'Etat de droit et de la démocratie ; Et la lutte contre les violences à l'égard des femmes.

La Présidente de la HACA était accompagnée de M. Amine Elbouazzaoui, cadre supérieur à la Direction de la Coopération Internationale de la Haute Autorité.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B